



VILLE DE LE MÉE-SUR-SEINE

RAPPORT SUR LA SITUATION EN
MATIÈRE D'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES

ANNÉE 2018



Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Égalité femmes-hommes dans les services de la Mairie.....	5
2.1. Répartition sexuée des agents(e)s de la Mairie	5
2.2. Formation des agent(e)s	6
3. Cartographie du territoire.....	7
3.1. L'évolution de la population.....	7
3.1.1. Nombre	7
3.1.2. Age.....	7
4. Services de la Mairie et politiques publiques initiées sur le territoire	8
4.1. Bureau Information Jeunesse (B.I.J.).....	8
4.2. Service Jeunesse.....	11
4.3. Seniors.....	17
4.4. Vie associative	20
4.5. Centre social « Yves Agostini »	21
4.6. Éducation-Enfance.....	41
4.7. Service des Sports.....	42
4.8. Santé, prévention et lutte contre les violences faites aux femmes	43
4.9. Service Logement et demandes en logements sociaux	44
4.10. Service Cap sur Emploi.....	45
5. Autres actions déjà existantes.....	46

1. Introduction

Le cadre légal

- Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Décret n°2015-761 du 24 juin 2015 relatif au rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales.

Les communes et EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de présenter un rapport sur l'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget présenté à compter du 1er janvier 2016.

En dépit des nombreuses dispositions constitutionnelles, législatives et réglementaires posant le principe de l'égalité femmes – hommes et en particulier du point de vue professionnel, les inégalités persistent : inégalités des salaires, accès aux responsabilités, temps partiels... Par conséquent, toutes les politiques publiques peuvent donc avoir un impact positif en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le rapport présente les politiques menées par la commune ou le groupement sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que définies à l'article 1er de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes¹. Il fixe des orientations pluriannuelles et des programmes de nature à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

Méthodologie

Afin de dresser ce rapport au Mée-sur-Seine, plusieurs sources ont été exploitées, dont : les données fournies par le service Ressources Humaines, l'Analyse des Besoins Sociaux 2017 (ABS) du Centre Social, les statistiques 2018 et des précédentes années (en cas d'absence d'informations actualisées) transmises par les services.

Un groupe de travail a été constitué, réunissant des chefs de service et des agents.

Des entretiens individuels avec des responsables de service ont été organisés afin de compléter les données chiffres et pour clarifier certains points. Certaines de leurs suggestions se trouvent citées dans le plan d'actions (voir Chapitre 6).

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029330832&categorieLien=id>

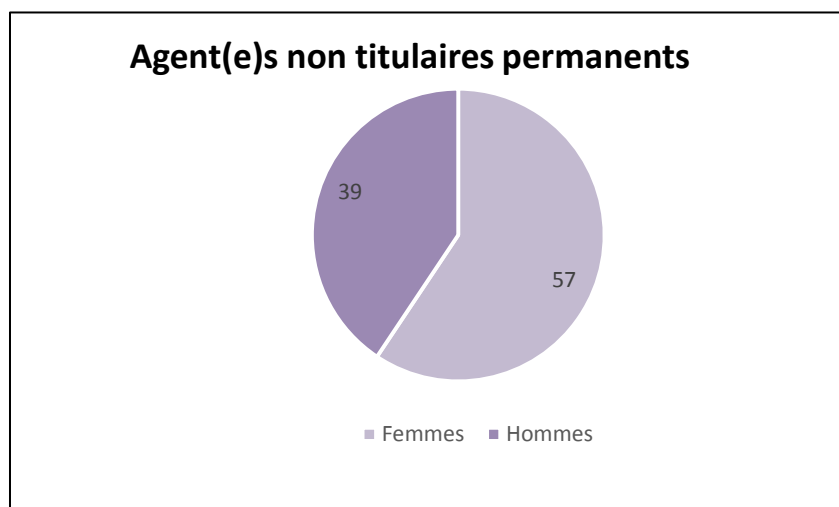
2. Égalité femmes-hommes dans les services de la Mairie

Cette étude a été effectuée par l'exploitation des données transmises par la direction Ressources Humaines.

2.1. Répartition sexuée des agents(e)s de la Mairie

Au 31 décembre 2018, la collectivité comprenait 570 agents², dont 356 femmes (62 %) et 214 hommes (38 %). En comparaison, au niveau national, la fonction publique est composée à 62 % de femmes³.

Pour la même période, la mairie comptait 288 agents titulaires, dont 181 femmes et 107 hommes ; les agents non titulaires permanents : 59 % de femmes et 41 % d'hommes.



Au 31 décembre 2018, la mairie comptait 14 agent(e)s stagiaires, répartis de façon égale entre les femmes et les hommes.

La mairie accueillait 32 agent(e)s en situation de handicap, dont 23 femmes.

² Agents comprenant : titulaires, stagiaires, non titulaires permanents, contrat de droit public, assistantes maternelles, agents horaires (décembre 2018)

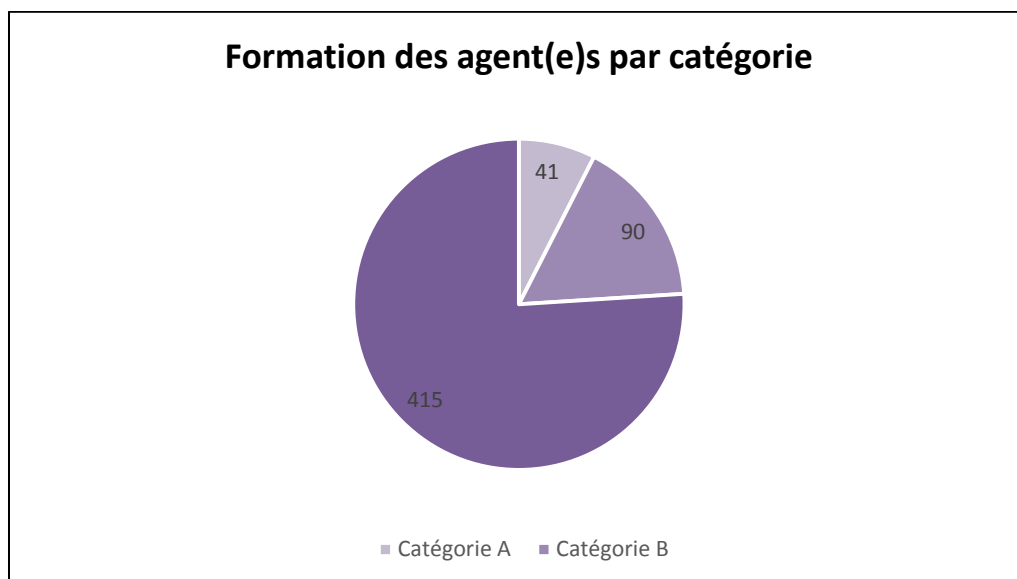
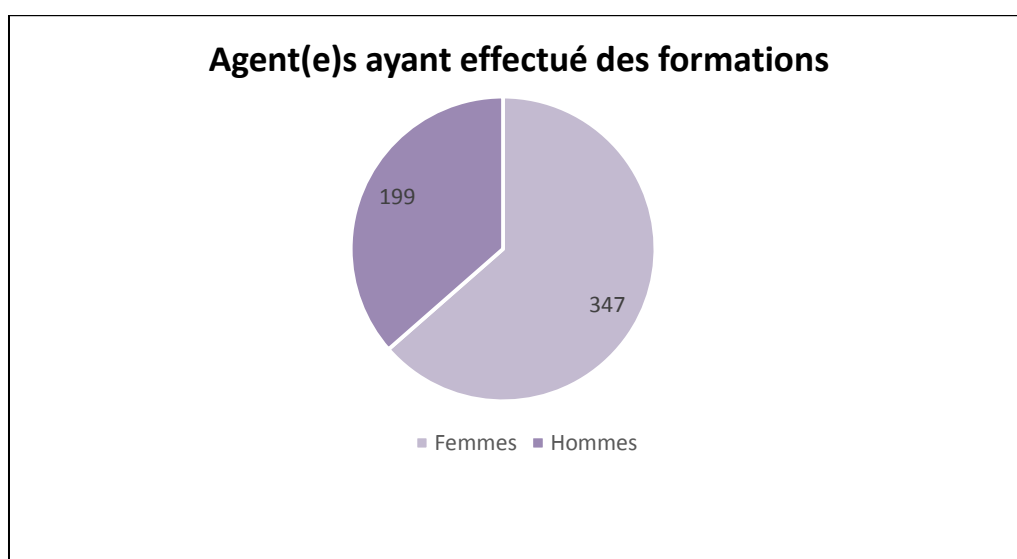
³ Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (2018)

Concernant les postes d'encadrement, la situation est équilibrée : 15 femmes assurent de l'encadrement, contre 15 hommes.

En 2018, l'avancement de grade a concerné 15 femmes, contre 6 pour les hommes.

2.2. Formation des agent(e)s

En 2018, 546 agent(e)s ont effectué des formations dans le cadre du Plan de Formation proposé par le service Ressources Humaines, dont 63 % de femmes et 37 % d'hommes.

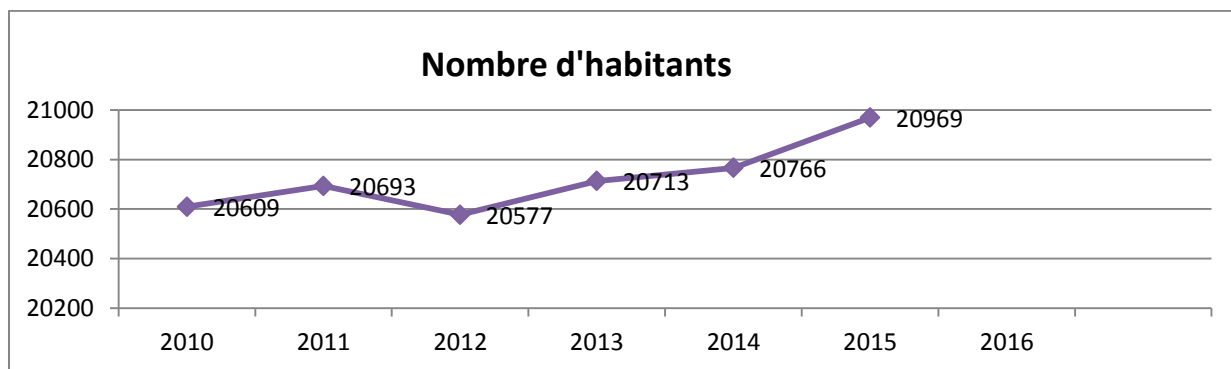


3. Cartographie du territoire

3.1. L'évolution de la population

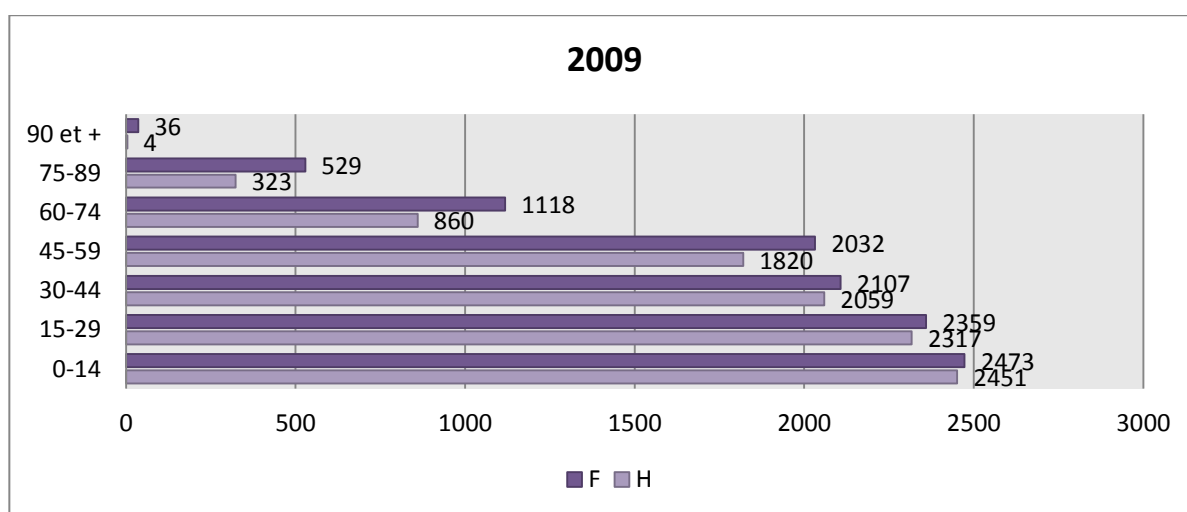
3.1.1. Nombre

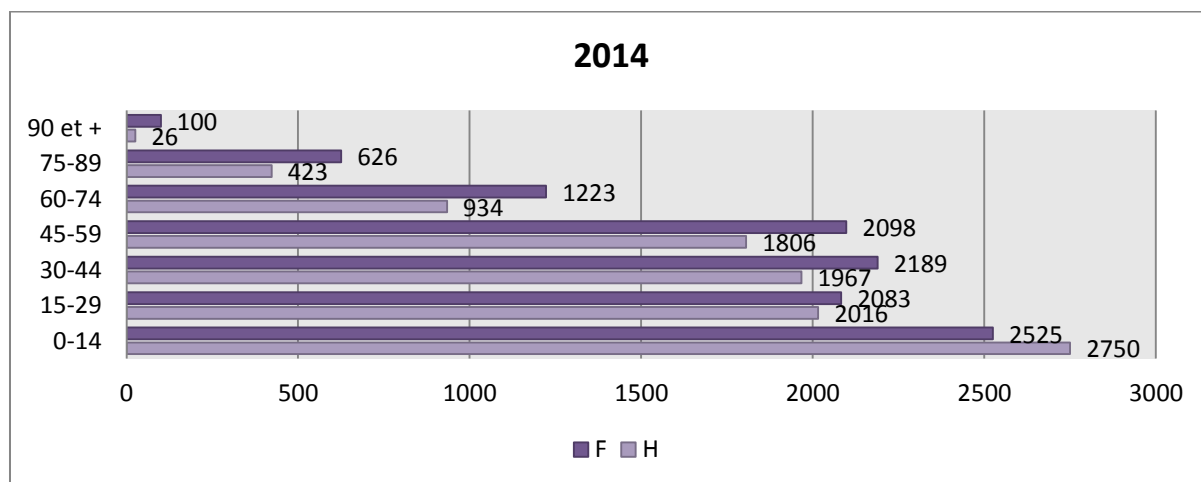
La population du Mée-sur-Seine s'accroît de manière régulière depuis plusieurs années. Elle a augmenté de 360 habitants entre 2010 et 2015.



3.1.2. Age

LA PYRAMIDE DES AGES





Le Mée-sur-Seine est une ville jeune : 45 % de sa population a moins de 30 ans, une proportion stable depuis 2009. À titre de comparaison, le Département et la Région en comptent 40 %.

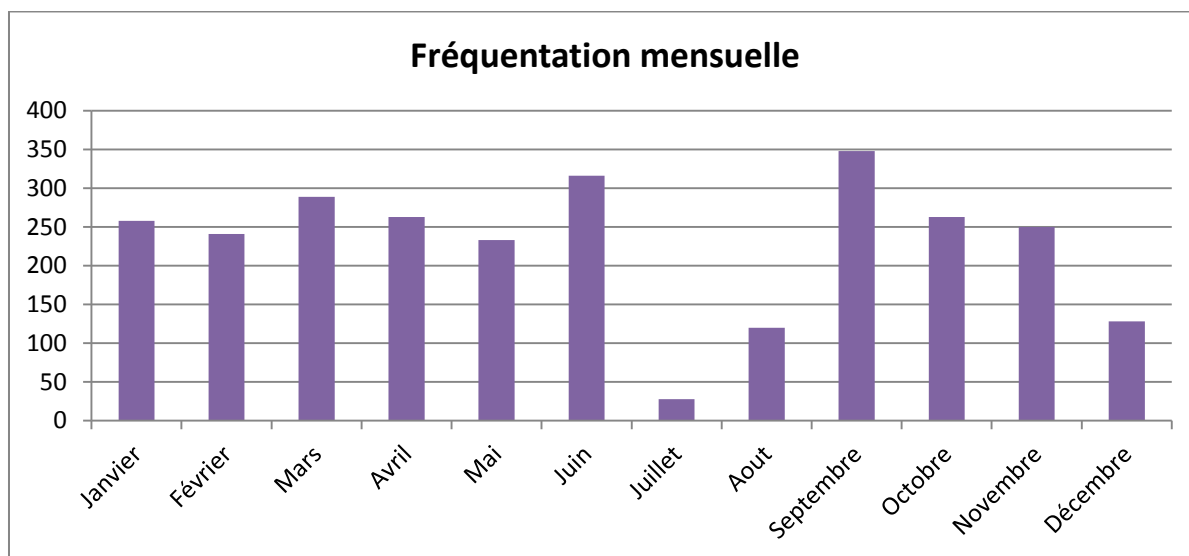
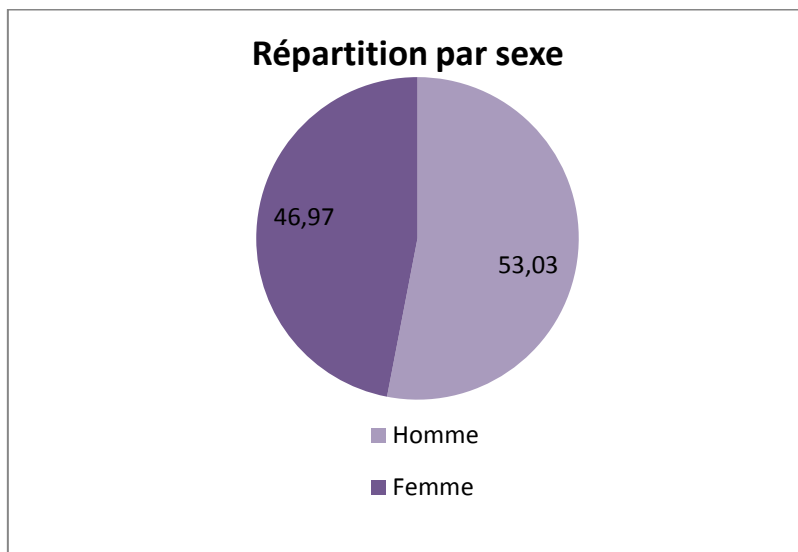
4. Services de la Mairie et politiques publiques initiées sur le territoire

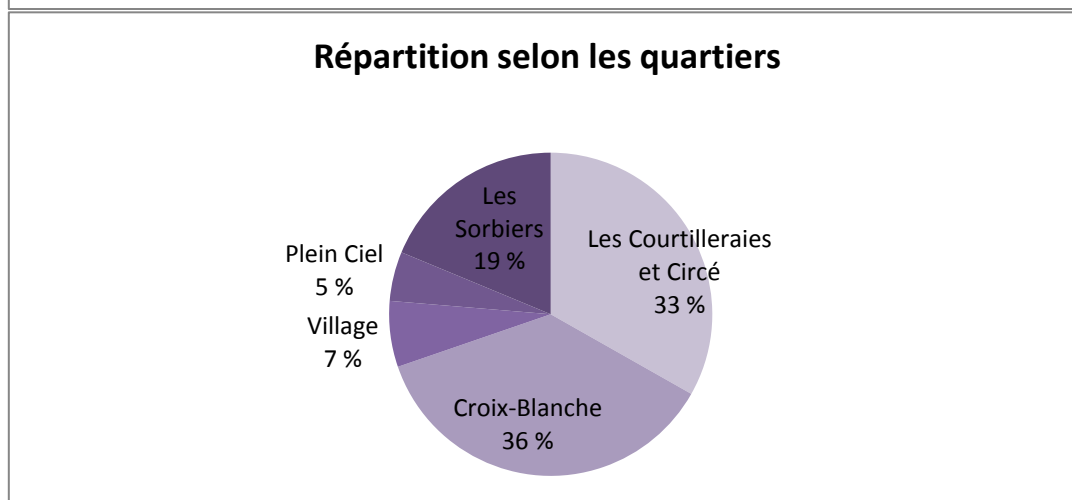
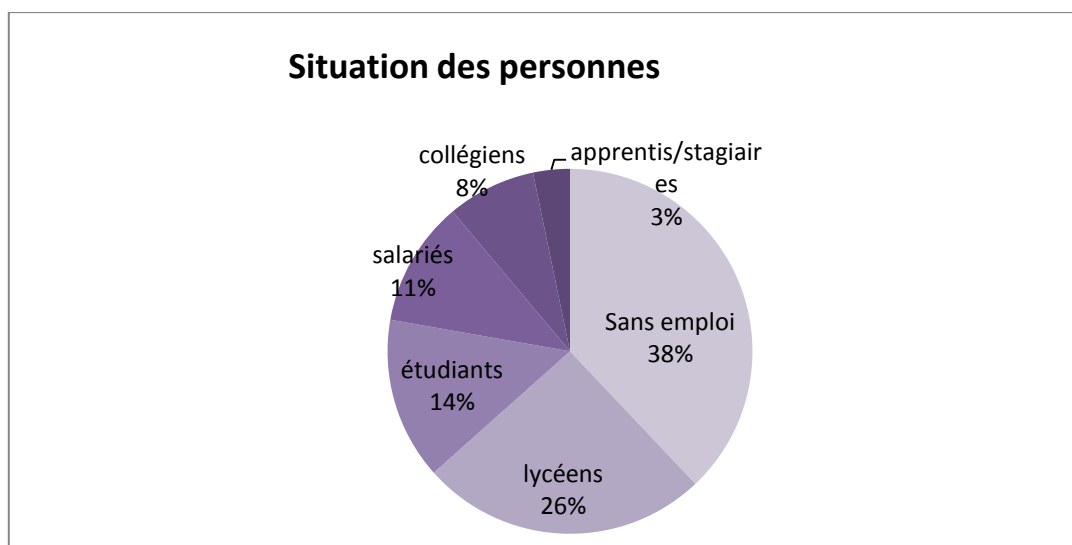
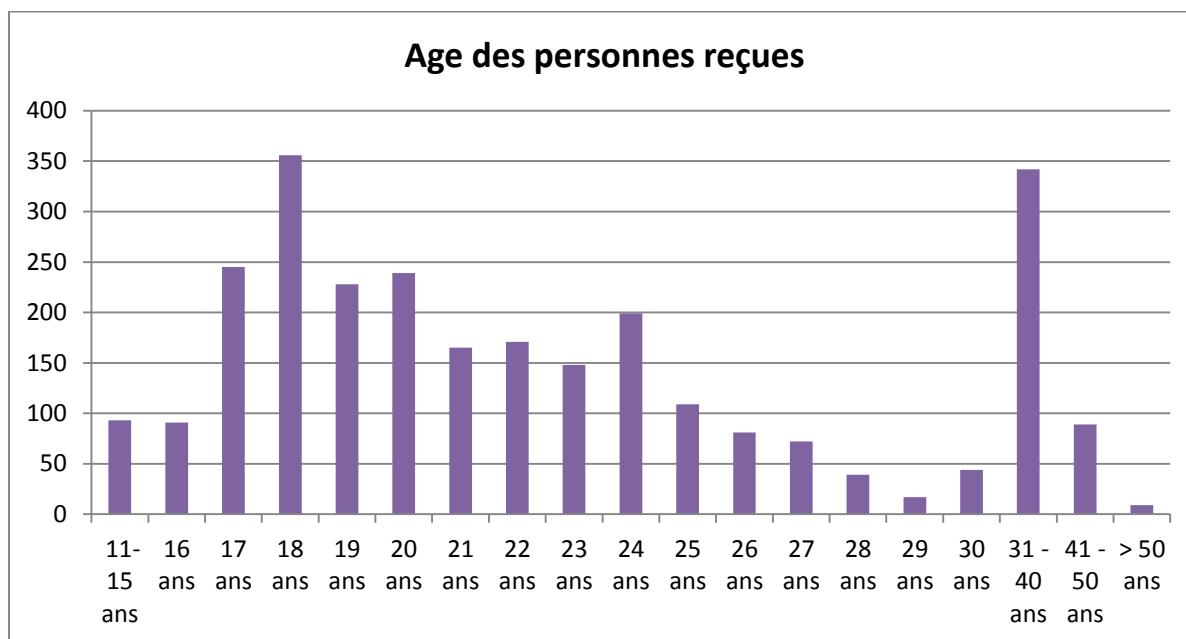
4.1. Bureau Information Jeunesse (B.I.J.)

L'*Information Jeunesse* est l'accueil quotidien des jeunes de 11 à 25 ans de façon anonyme et gratuite. Pour apporter les réponses informationnelles adaptées aux demandes du public, les agents du B.I.J collectent, sélectionnent, organisent les données et réalisent les supports et outils de diffusion de l'information. Le B.I.J. intervient également au sein des établissements scolaires du secondaire pour la mise en place d'ateliers thématiques et développe une grande partie de ces actions par le biais du partenariat. Les informateurs jeunesse permettent aux jeunes de réaliser des projets individuels ou collectifs dans les domaines souhaités (emploi, formation, vacances, santé etc.) et orientent le public vers les partenaires locaux adéquats si nécessaire. Ils organisent également des actions « hors les murs » pour aller au plus près de la population.

- **Statistiques de la fréquentation du Bureau Information Jeunesse :**

En 2017, **2 738 personnes** ont fréquenté la structure durant les heures d'ouvertures.







Actions :

- Accueil, information, accompagnement et orientation des usagers
- Sensibilisation à la santé, prévention primaire
- Aide à la recherche de stage, emploi
- Orientation, étude
- Vie quotidienne : logement, accès aux droits, loisirs...
- Élaboration et mise en œuvre de projets transversaux et partenariaux

Perspectives : projet d'actions au long terme sur les rapports filles/garçons avec les collèves pour la rentrée 2019.

4.2. Service Jeunesse

Présentation de la structure :

L'Animation Socio-éducative

L'animation Socio-éducative est la rencontre entre les animateurs socio-éducatifs, les jeunes de l'entrée au collège jusqu'à 25 ans et leurs familles. Les animateurs écoutent, proposent et organisent avec les jeunes des activités éducatives, sportives et culturelles.

Généralement, ces activités sont menées en étroite collaboration avec des associations locales, la MJC, le Centre Social, les services municipaux, ... Elles s'inscrivent dans le cadre des orientations politiques fixées par la municipalité et répondent également aux besoins fondamentaux des jeunes. L'animation de proximité s'adressant aussi à des mineurs, le partenariat avec les familles est nécessaire. L'animateur travaille avec tous les acteurs de la vie sociale, culturelle et locale. Il est un référent adulte qui veille à la sécurité des jeunes et participe à leur développement éducatif.

Le public visé par l'Espace Municipal de la Jeunesse sont les jeunes de la ville du Mée-sur-Seine dès lors qu'ils entrent au collège et jusqu'à 25 ans même si à la marge, certains plus âgés continuent à fréquenter la structure.

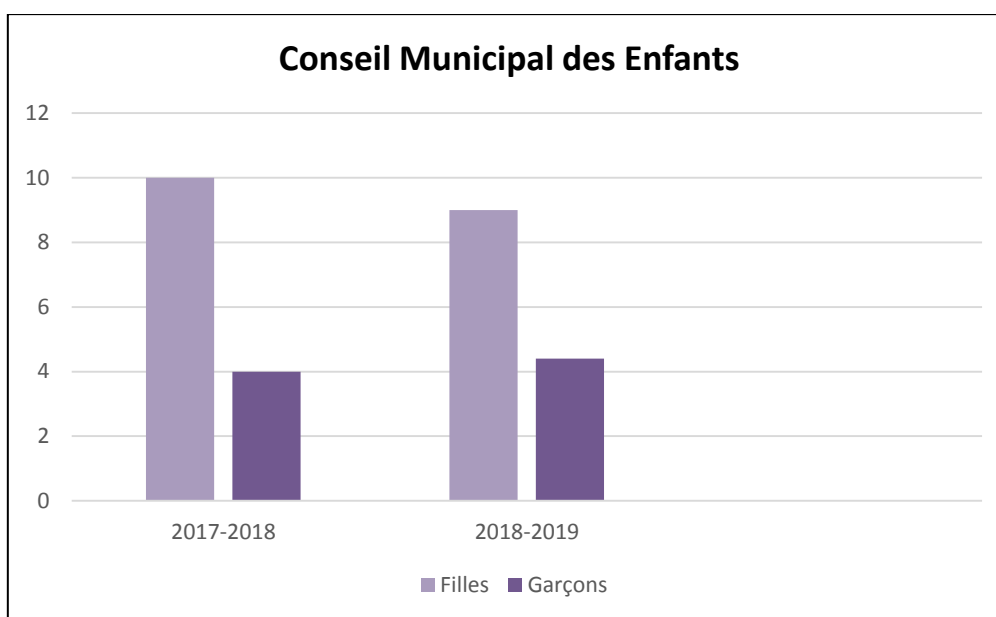
La Médiation Jeunesse

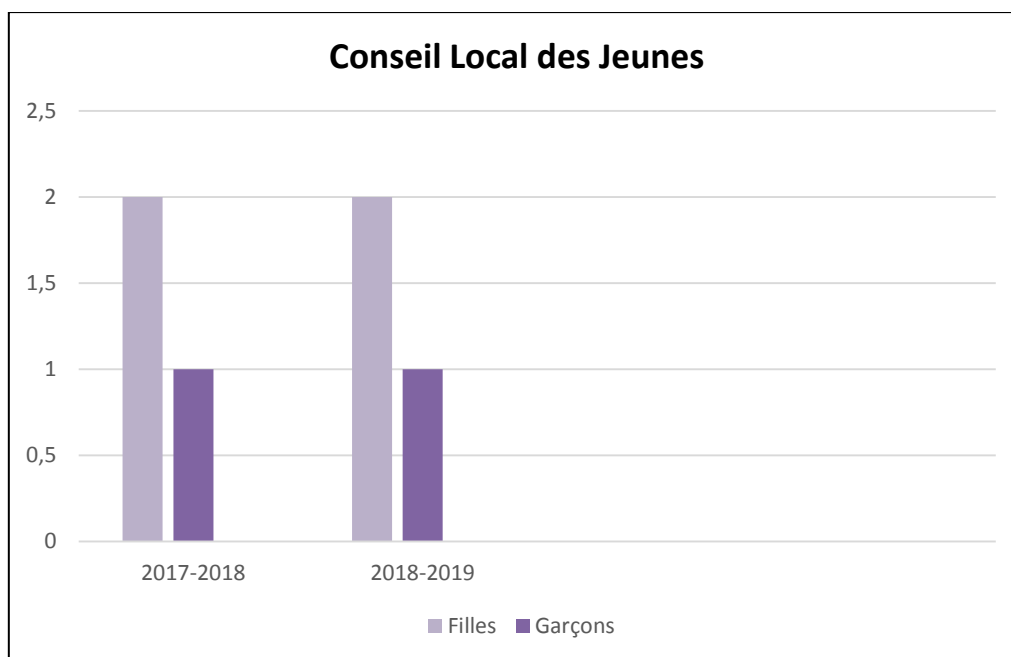
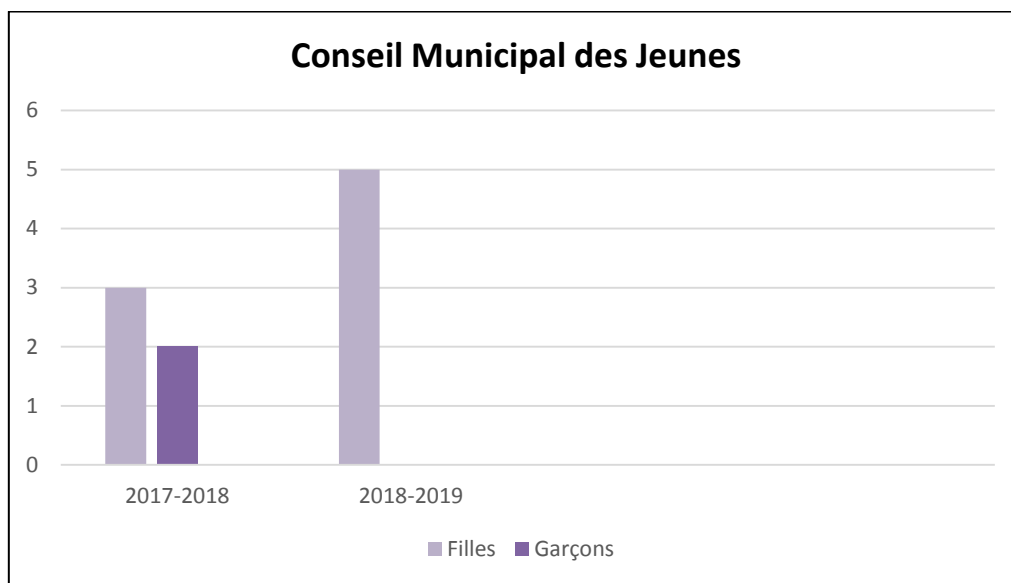
La médiation jeunesse, c'est aller à la rencontre des jeunes afin d'améliorer ou de rétablir le dialogue pour renforcer les liens entre les jeunes et leur environnement structuré. Le médiateur Jeunesse

facilite la circulation de l'information et l'orientation vers les interlocuteurs adéquats. Il tente de rétablir des relations entre les jeunes les plus en marge et leur environnement familial et/ou sociétal. Il repère les jeunes en situation complexe au sein de la structure ou sur l'espace public ou reçoit les jeunes orientés par des partenaires. Il met en place des entretiens individuels et confidentiels. Il peut également accompagner et suivre le jeune tant que cela est nécessaire. Par une écoute active, il favorise le dialogue et tente de réguler les conflits et situations à risque. Son action se déroule en toute confidentialité et neutralité.

Les Instances de Jeunes

Les Instances de Jeunes ont pour mission de développer la notion de citoyenneté chez les enfants et les jeunes âgés de 9 à 25 ans à travers : Le Conseil Municipal des Enfants « Cm1 et Cm2 », le Conseil Municipal des Jeunes « Collégiens », et le Conseil Local de la Jeunesse « 16 et 25 ans ». Ce secteur met en place des actions pour la vie locale portées par les jeunes en favorisant notamment les actions intergénérationnelles, solidaires ou encore développement durable.





Présentation de l'équipe :

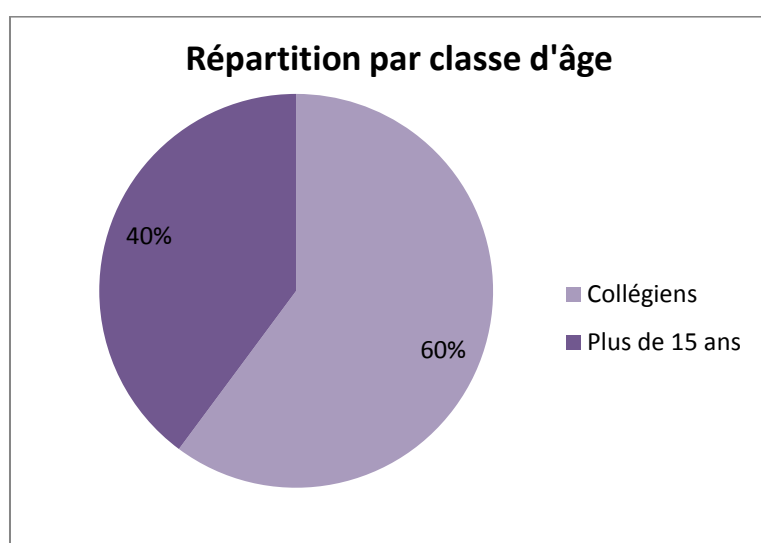
Composition de l'équipe par secteur d'intervention :

- Une cheffe de service **Jeunesse** qui coordonne :
 - Une équipe « **Animation socio-éducative** » composée d'un responsable Animation Jeunesse et 6 animateurs socio-éducatifs (1 femme et 5 hommes)
 - Un « **Médiateur jeunesse** » (en cours de recrutement)
 - Le responsable des « **Instances de jeunes** » (installé à l'Hôtel de Ville)

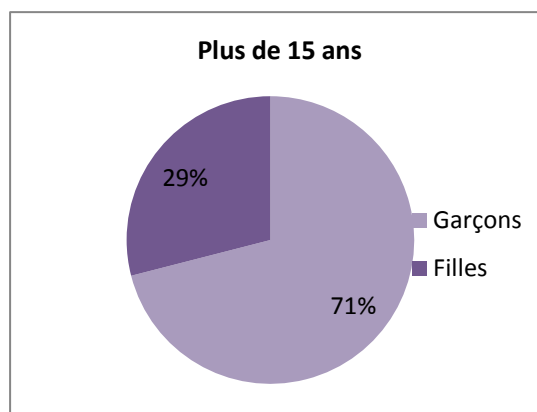
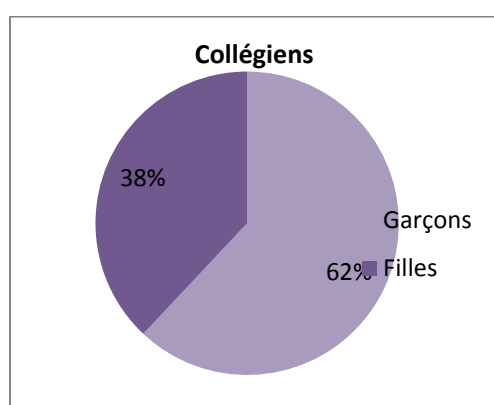
Statistiques de fréquentation de l'Espace Jeunesse :

En 2018, l'Espace Jeunesse a recensé 10254 passages répartis comme suit :

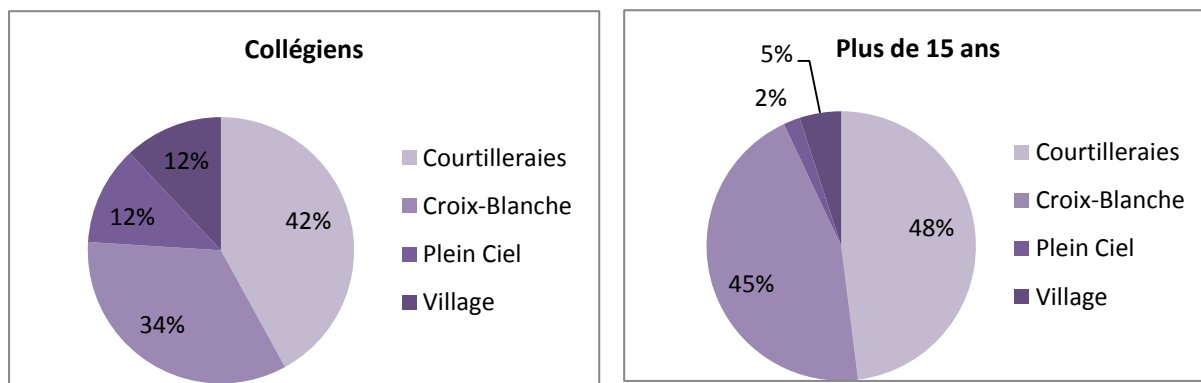
	Mercredis + Vacances scolaires		Accueils du soir (L M J V)	
Collégiens	Total	Moyenne / jour	Total	Moyenne / jour
	2781	45,4	4617	41,9
15 ans et +	Total	Moyenne / jour	Total	Moyenne / jour
	1305	21	1551	19,5



Répartition par sexe



Répartition par quartier



Actions mises en place :

- Favoriser l'accès des jeunes à des loisirs éducatifs variés et de qualité en proposant des activités diversifiées (manuelles, sportives, artistiques, culinaires, multimédia, ...)
- Permettre aux jeunes de découvrir d'autres milieux par le biais de sorties et séjours (Cancales, Chamonix, Futuroscope, Puy du fou, Châteaux, Musées, randonnées nature, pêche à Episy, Buthiers, Paris, Laser Game, Escape Game, Bowling, ...)
- Proposer des ateliers dans différentes structures, en partenariat avec d'autres acteurs jeunesse (Service des sports, MJC, ...) pour développer les effets « passerelle » (atelier d'écriture, de danse, de coaching sportif, ...)
- Faire émerger des projets émanant des jeunes et les accompagner dans la réalisation de ces projets
- Valoriser leurs compétences et leurs connaissances à travers la mise en œuvre de projets, d'activités à leur initiative
- Développer les situations d'écoute, de partage et d'échange notamment par la mise en place de débats jeunes autour de différents sujets (sujets d'actualité, sujets de société, sujets proposés par les jeunes, débats spontanés, ...) et avec différentes techniques (photo langage, débat mouvant, ...)
- Lutter contre le phénomène d'errance constaté à la sortie des établissements scolaires en organisant un accueil gratuit tous les soirs de la semaine de 16h30 à 19h30 et 20h30 le vendredi
- Permettre aux jeunes de participer activement à la vie de leur territoire en les intégrant à des manifestations de la vie locale comme le PCP ou le Téléthon
- Assurer le suivi de jeunes en difficulté par une écoute active et une disponibilité de l'équipe.



Dispositif Pass' Engagement Citoyen :

Principe :

Le principe du Pass'Engagement Citoyen est de proposer des aides à projets en contrepartie de travaux valorisant pour la collectivité.

Les projets présentés par les jeunes peuvent être des demandes d'aide au financement au permis de conduire, à l'achat de matériel (informatique, ...), au départ en vacances, à l'accès aux loisirs, ...

En contrepartie, le jeune s'engage à effectuer des travaux d'intérêt public pour la commune (aide à l'encadrement et l'organisation de manifestations, aide aux espaces verts, aide auprès d'une association solidaire etc.). Ces travaux seront proposés par le jeune dans le projet qu'il doit remplir et répondront à un constat fait par le jeune sur des problématiques d'intérêt public ou suggérés par la ville.

L'intérêt de ce dispositif est la responsabilisation du jeune, la prise de conscience par celui-ci de la valeur du travail et la volonté d'effectuer un acte citoyen.

Fonctionnement :

Pour pouvoir bénéficier du Pass'engagement citoyen, il faut avoir entre 16 et 25 ans et habiter Le Mée sur Seine.

Il est nécessaire de déposer un projet auprès d'un référent (Jeunesse, Centre Social, Sports, Culture, Périscolaire, Démocratie Locale, Développement Durable, MJC)

Le référent devra s'assurer que le projet est cohérent au niveau des dates, du coût, ... et que l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne marche de celui-ci sont annexées (autorisation parentale pour les mineurs, descriptif du projet, devis, ...).

La contrepartie fournie par la ville est financière :

- Minimum 250€ pour 35 heures d'engagement
- Maximum 500€ pour 70 heures d'engagement

Cependant, l'argent ne sera pas directement remis au jeune.

La ville règlera directement le prestataire désigné dans le projet du jeune sur la base d'un devis joint.

20 places par an sont disponibles.

En 2018, 11 garçons et 9 filles ont bénéficié du Pass pour le financement de permis de conduire, d'achat de matériel informatique ou de matériel multimédia.

4.3. Seniors

En 2014, on trouvait sur le territoire 3 331 personnes de 60 ans et plus, soit 16 % de la population du Mée-sur-Seine. Ce chiffre est en augmentation constante depuis plusieurs années (environ + 4 % par an).

LES 3S

Le service des sports de la Ville propose une activité de gym douce destinée aux personnes de plus de 60 ans. Il s'agit d'ateliers hebdomadaires de 45 minutes en groupes de 10 à 15 personnes.

100 personnes étaient inscrites en 2016, dont 94 femmes et 6 hommes.

Liste des actions du CCAS pour les seniors				
ACTIONS DU CCAS	Description de l'action ou du projet	2018		
		Indicateurs existants	Bilan qualitatif	Bilan quantitatif
Sortie Cabaret	Il s'agit d'organiser une fois par an, lors de la semaine bleue, une sortie pour les seniors. C'est une formule comprenant le transport, le repas ainsi que l'animation sur site.	Nombre de personnes Répartition par sexe	Sortie très appréciée par les seniors. Retour positif sur la prestation culinaire et sur la qualité du spectacle.	73 personnes 58 femmes 15 hommes
Marche Bleue	Parcours de 3,5 ou 9 km réalisé dans la ville, proposant des	Nombre de dossiers Nombre de femmes Nombre	Marche proposée depuis 3 ans, très appréciée des seniors.	91 personnes 68 femmes 23 hommes Moyenne

	points d'étapes dans des sites peu connus par la population.	d'hommes		d'âge de 70 ans
Projet sécurité routière	Proposer une action aux seniors permettant à la fois de leur apporter des connaissances réactualisées sur le code de la route et une pratique avec présence d'un moniteur autoécole.	Nombre de personnes Nombre de femmes Nombre d'hommes	Action qui favorise les échanges autour de la conduite et de la perte des réflexes liées à l'âge, sur les nouveaux panneaux de signalisation. Bons échanges entre les personnes des différents sexes et avec la formatrice.	2 cycles 32 personnes 21 femmes 11 hommes La moyenne d'âge est de 70 ans.
Atelier nutrition seniors Club Amitié	Proposer des ateliers nutritionnels aux seniors afin qu'ils puissent s'alimenter correctement, qu'ils maîtrisent les connaissances de base en matière d'hygiène et de besoins alimentaires (liés à leur âge).	Nombre de personnes Répartition hommes/femmes	Atelier plébiscité par les femmes. Ont apprécié les échanges avec l'intervenante qui est à l'écoute et prend le temps de répondre aux interrogations de chacun.	22 dossiers 22 femmes dont 18 fréquentant le Club de l'Amitié. La moyenne d'âge est de 70 ans.

Sortie Jardin de Brinville	Visite des serres, producteur de fruits et légumes d'agriculture biologique, livrant la restauration scolaire du Mée-sur-Seine.	Nombre de personnes, Répartition par sexe	Retour positif, les seniors apprécient sortir de la commune et	35 personnes 31 femmes 4 hommes
Ateliers Intergénérationnels	Atelier « contes et comptines » avec la Maison de la Petite Enfance	Nombre de seniors Nombre d'enfants	Ambiance sympathique, les enfants écoutent avec attention les seniors et ceux-ci sont ravis d'avoir un tel auditoire.	9 personnes 3 seniors femmes 6 enfants
	Spectacle d'oiseaux au Centre Social	Nombre de seniors Nombre d'enfants	Difficile de capter l'attention de tous les enfants entraînant du bruit auquel les seniors ne sont pas habitués.	35 personnes 5 femmes 30 enfants

4.4. Vie associative

Le tableau ci-dessous concerne uniquement le rapport H/F des membres de bureau et Conseils d'Administration des associations méennes qui ont reçu en 2018 les montants de subvention les plus élevés :

Association	Montant subventions	Membres Bureau/CA Femmes	Membres Bureau/CA Hommes
MJC/Le Chaudron	283 000 €	14	8
Comité de Jumelage	29 500 €	12	4
ALSPCM	25 000 €	4	2
Club de l'Amitié	4 500 €	6	1
L'Amicale des Anciens Combattants	2 800 €	3	10
Considérant le fait que Le Secours Populaire (LSP) est une association nationale et départementale, les membres du bureau ne sont pas méens. Le tableau ci-contre présente les bénévoles travaillant sur la commune.		Bénévoles LSP œuvrant au Mée-sur-Seine, femmes	Bénévoles LSP œuvrant au Mée-sur-Seine, hommes
Le Secours Populaire Antenne Le Mée	2 000 €	55	4

Les prochains Rapports intégreront également des données relatives à la répartition sexuée des adhérents des associations méennes, car à partir de l'année prochaine, ce paramètre sera rajouté aux dossiers de demande de subvention.

4.5. Centre social « Yves Agostini »

Le Centre Social est une structure de proximité pour les habitants. Elle est agréée par la CAF pour 4 ans (2018-2022), sur la base d'un Projet Social.

4 orientations :

- Soutenir et accompagner les parents dans leur mission d'éducation ;
- Favoriser l'égalité des chances et l'accès aux droits des personnes ;
- Encourager le vivre ensemble et l'expression de la citoyenneté ;
- Développer la communication autour du projet et des actions de la structure.

Quelques éléments importants :

La mixité était un axe prioritaire sur le dernier projet social. Nous avons donc essayé au travers des activités de faire venir un public différent. Il s'agissait de mixité sociale, culturelle et sexuée.

C'est ainsi que par exemple, nous avons retravaillé les ASL (Ateliers Socio linguistiques). Nous avons ouvert des cours en soirée pour permettre aux hommes qui travaillaient de participer. Nous sommes passés de 0 hommes à 35 de janvier à juin cette année par ex.

La mixité est difficile à obtenir sur certaines activités. Ce que l'on constate globalement :

- Enfance : plus les jeunes filles grandissent, moins elles participent aux activités car elles doivent s'occuper de la maison et des fratries.
- Familles : les mamans ne laissent pas toujours la place aux hommes. Avant j'avais des hommes en sorties familles. Ce sont les femmes qui leur ont bloqué l'accès considérant que c'était leur temps et leur structure ! L'équipe essaye d'agir contre cela mais c'est difficile.

Quand les hommes sont là, il n'y a pas de soucis elles sont accueillantes.

Par exemple, on a une mamie qui a des soucis avec son fils : il a essayé de se suicider. Du coup, elle a peur de sortir et vient de moins en moins aux activités. Les femmes du groupe lui ont proposé de venir avec son fils !

Parentalité : on a des papas qui viennent au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) mais ils ont du mal à trouver leur place. Ils sont à l'aise quand leur femme est là. Sinon, si ils viennent seuls on les voit utiliser leur portable, se mettre dans un coin... L'équipe d'accueillante essaye d'aller vers eux. On a aussi comme je l'ai noté sur les cafés débats depuis quelques mois des questions qui sont posées par les hommes.

- Adultes : les permanences sont utilisées et exploitées par les hommes et par les femmes.

À la différence des activités, les hommes se sentent plus concernés.

LISTE DES ACTIONS DU CENTRE SOCIAL

SECTEUR	ACTIONS DU PROJET SOCIAL 2018-2022	2018			
		présentation action	indicateurs existants	Bilan qualitatif	Bilan quantitatif
VIE LOCALE	ACCUEIL	Il s'agit de l'accueil du public.	Accueil téléphonique, Accueil Physique, secteurs sollicités, objets de la demande	Le Centre Social est identifié comme un lieu de ressources. Dès que les habitants ont une interrogation, ils viennent spontanément demander de l'aide.	3572 appels téléphoniques reçus sur une année et 3341 visiteurs (autres que ceux allant directement à une activité). 20% demandent un rdv, 71% cherchent une information et 7% viennent pour s'inscrire. 27 % concernent secteur enfance (CLAS, animation), 54% secteur adultes (11% ASL, 43% permanences accès aux droits), 10% secteur familles.
	ATELIERS HABITANTS	Il s'agit d'ateliers créés et impulsés par les habitants	Nombre de participants. Répartition	La participation du public reste fragile. Il est	Atelier Pilates : 6 participantes Couture: 14

		<p>dans le cadre du Projet social et de la programmation annuelle. Parmi les ateliers, on retrouve le sport, la couture, l'atelier créatif, les ateliers cuisine.</p>	<p>Hommes, femmes</p>	<p>souvent nécessaire de leur rappeler les dates. Une fois présente, elles sont impliquées et très participatives. Ces ateliers sont des prétextes pour créer des échanges entre habitants, pour rompre l'isolement et pour valoriser les habitants, souvent des femmes, dans leurs compétences.</p>	<p>femmes Atelier créatif: 9 femmes Pains du monde: 18 femmes Pâtisserie: 14 femmes</p>
<p>ATELIERS PEDAGOGIQUES</p>	<p>Ateliers proposés aux habitants, sous forme de temps d'échanges de savoirs et de pratiques, visant le bien vivre ensemble, le lien social, la citoyenneté et la participation à la vie publique. Il s'agit d'ateliers d'information et</p>	<p>Nombre d'ateliers Nombre de personnes touchées : répartition par sexe, par quartier, par âge Nombre moyen de participants par atelier Nombre de partenaires</p>	<p>Les ateliers pédagogiques sont un moyen pour échanger sur les droits et devoirs des habitants dans leur logement. Les ateliers sont en lien avec problématiques des bailleurs et des habitants. Les thèmes sont diversifiés pour permettre à</p>	<p>33 ateliers pédagogiques sur différents thèmes 22 partenaires 30 habitants, majoritairement des femmes Moyenne 6 personnes par atelier, 1 au minimum (1 séance) et 10 au maximum.</p>	

		d'apprentissage de la vie collective. Un thème différent est abordé à chaque séance.	ciblés et impliqués	chacun d'y trouver une réponse. Certains thèmes sont liés au logement en lui-même comme le tapage nocturne/diurne, les droits et devoirs des locataires, les nuisibles..., d'autres sont liés à la gestion de ce dernier autour du budget, du tri des papiers, des démarches en ligne...	
SOIREEES FESTIVES	Pendant les vacances scolaires, le Centre organise une soirée pour les familles. Repas partagé puis animations jusqu'à 22h30-23h00.	Inscription pointage public	La majorité des adultes présents sont des femmes, il y a très peu d'hommes qui participent au repas. Mais on constate que quelques hommes participent aux animations.	nombre de soirées : 4 nombre de familles différentes touchées : 54, pour un total approximatif de 290 personnes. 80 adultes : 70 femmes + 10 hommes 210 enfants avec une égalité fille/garçon	

<p>SOIREE JEUX EN FAMILLE</p>	<p>Organisation similaire aux soirées festives. Obligation pour les familles de jouer avec leurs enfants.</p>	<p>Inscriptions pointage public</p>	<p>La majorité des adultes présents sont des femmes, il y a très peu d'hommes qui participent au repas. Mais on constate que quelques hommes participent aux animations.</p>	<p>Nombre de soirées : 1 nombre de familles différentes touchées : 35, pour un total de 150 personnes. 50 adultes : 45 femmes + 5 hommes 100 enfants avec une égalité fille/garçon</p>
<p>ANALYSE DE PRATIQUE</p>				
<p>COMITE ANIMATION</p>	<p>Instance de coordination et de mise en place de projets habitants. Echanges sur les activités ou ateliers en cours, réflexion sur les attentes et besoins des habitants...</p>	<p>Nombres de personnes impliquées nb projets nb réunions</p>	<p>Groupe composé d'habitants et de bénévoles. Peu de réunions en 2018 car beaucoup de sollicitations au travers des réunions sur le Projet Social.</p>	<p>32 membres dont 3 hommes. 2 réunions par ce biais, mise en place en 2018 de deux ateliers: couture et pains du monde, ainsi que des actions/projets pendant les vacances: atelier créatif, sortie, bistrot des mamans.</p>
<p>DEBATS PARTAGES</p>				

<p>RENDEZ VOUS HABITANTS</p>	<p>Afin de mieux faire connaître le centre social et le large panel d'animations qui sont proposées aux habitants de la commune, d'encourager leur participation et leur implication au projet social, un projet de découverte du centre « aux habitants par les habitants » a été mis en place. Le principe est qu'un habitant côtoyant déjà le centre social amène une connaissance pas encore inscrite et lui fasse visiter les locaux en lui expliquant, en compagnie d'animateurs, ce qui y est proposé.</p>	<p>nb habitants mobilisés nb habitants invités répartition hommes femmes</p>	<p>Les 5 personnes sollicitées pour amener une connaissance ne sont pas toutes venues accompagnées. L'une parce qu'elle ne connaissait personne et l'autre parce que ses voisins qu'elle avait sollicités travaillaient, mais elles étaient présentes tout de même.</p> <p>De bons échanges sur les animations proposées au centre social, la diversité de ces animations. Les habituées du lieu et leurs invitées ont été attentives à la description des interventions des partenaires extérieurs et des bénévoles. Par contre,</p>	<p>première action le 10 décembre pour expérimenter le projet. Prévu: 5 habitants et 5 invités. Réalisé: 5 habitants et 3 invités. Uniquement des femmes, venant du Quartier des Courtilleraies.</p>
------------------------------	---	--	---	--

				<p>certaines auraient préféré que ce rendez-vous se fasse un soir ou un samedi matin pour la disponibilité des personnes qui travaillent.</p>	
FAMILLES	LAEP	<p>Lieu de découverte et d'échanges où parents et enfants (0-4 ans) partagent un moment de jeux ensemble.</p>	<p>Le nombre de familles touchées (répartition hommes, femmes) Le nombre d'enfants concernés L'accompagnant</p>	<p>Les familles viennent librement dans cet espace. Il y a majoritairement des femmes qui accompagnent les enfants. Les hommes viennent souvent accompagner leur compagne. Quand ils sont seuls, ils ne sont pas très à l'aise. Concernant les enfants, mixité. Ils jouent tous ensemble très facilement. Espace qui permet la socialisation des enfants. Il est utilisé par les</p>	<p>158 enfants – 86 familles. 627 passages d'enfants sur 71 séances et 555 passages d'adultes. Accompagnement : 93 femmes et 9 hommes.</p>

				<p>familles avant notamment l'entrée à l'école (beaucoup d'orientations via les partenaires et le dispositif AEE). C'est un lieu d'échanges et de ressources. Les mamans présentes, n'hésitent pas à interpeler les équipes lorsqu'elles ont des questions sur et autour de la parentalité, sur la vie locale et son fonctionnement (services municipaux, écoles...).</p>	
	CAFE DEBAT	Espace de parole pour les familles, lieu d'échange sur et autour de l'éducation des enfants.	Nombre de participants Nombre de café débats	Action reconnue par ces femmes pour être un vrai moment d'écoute, de discussion, sans jugement dans un cadre structuré, confidentiel. Depuis peu, les papas sont	Avec un minimum de 5 personnes pouvant aller jusqu'à 21 personnes par séance. Le 1er groupe est constitué de 21 personnes et

				présents, non pas physiquement, mais via les femmes, ils posent des questions.	pris en charge par une psychologue spécialiste de la parentalité. Le 2ème groupe est pris en charge par les professionnels du centre social et les bénévoles théâtres avec 12 participants Groupes exclusivement féminins.
	AEE	« Apprenons l'école ensemble » : action mise en place pour permettre aux enfants et aux parents d'aborder sereinement la rentrée scolaire en toute petite section en école maternelle.	Le nombre de familles touchées Le nombre d'enfants concernés	Les enseignants constatent moins de pleurs à la rentrée, une adaptation plus facile, des familles plus disponibles	Effectif global en septembre, 82 enfants inscrits et 67 présents sur le dispositif dont 9 enfants accueillis après vacances de la toussaint dans les écoles. 51 familles ont participé aux ateliers. Enfants: 24 filles - 25 garçons. accompagnant: père ou mère.
	ACE	« Apprenons le			Non réalisé sur

		collège ensemble » : action mise en place pour permettre aux enfants et aux parents d'aborder sereinement la rentrée scolaire au collège			l'année du fait de changement de personnels sur les établissements scolaires
	SORTIES FAMILLE	Il s'agit de proposer aux familles les plus démunies des temps de loisirs et des sorties pendant l'année. Celles-ci sont essentiellement proposées pendant l'été.	nombre d'enfants et d'adultes nombre de familles différentes	3 sorties: 2 pendant l'été sur les bases de loisirs de Buthiers et Souppes sur Loing, une pendant les vacances de la Toussaint au Musée de la Préhistoire. Les familles apprécient ces sorties. Elles ont encore des difficultés à adhérer aux activités culturelles. Nous privilégions donc ce type de sortie en petits groupes sur les petites vacances scolaires.	124 participants dont 49 femmes, 1 homme. Enfants: moins 3 ans: 5 garçons; 3/11 ans: 27 filles et 20 garçons, 12/18 ans: 16 garçons et 7 filles.

<p>PROJETS THEMATIQUES</p>	<p>Il s'agit de projets spécifiques. Cette année, nous avons travaillé sur les écrans, au travers de l'intervention d'un prestataire spécialisé.</p>		<p>action en décembre</p>	
<p>ATELIERS CREATIFS PARENTS ENFANTS</p>	<p>La création d'activités manuelles est un prétexte à la mise en relation du parent avec son enfant. Cette action est élaborée en partenariat avec les travailleurs sociaux de la Maison Départementale des Solidarités de Melun Val de Seine.</p>	<p>Le nombre de familles touchées pour chaque dispositif (répartition hommes, femmes, par quartier, typologie) Le nombre d'enfants concernés Le nombre de parents participant aux actions</p>	<p>Démobilisation de certaines familles, absence du travailleur social en charge du projet. Les enfants ont aussi grandi d'où la nécessité de reconstituer un groupe pour janvier. Cet atelier permet de proposer aux familles de construire quelque chose avec son enfant. L'objectif c'est de réussir à donner l'envie de faire ensemble, d'apprendre à mettre et à poser</p>	<p>3 adultes et 3 enfants (âgés de 8 à 17 ans). uniquement des femmes. 7 ateliers de janvier à juillet. Reprise en janvier suite à l'absence d'une des intervenants (AS MDS).</p>

				<p>des règles, de s'entraider. Les mamans oublient parfois qu'elles ne sont pas là que pour elles et que ce n'est pas l'objet final qui est le plus important.</p> <p>Repositionner chacun dans son rôle demande du temps. La création est un prétexte</p>	
	<p>TEMPS FORMATION</p>	<p>4 demi-journées de formation organisée sur le temps des vacances scolaires, ayant pour objectifs de faire émerger les préjugés (aider à mettre des mots sur des actes posés, prise de conscience) ; de signifier par des mots / concepts que la discrimination est inscrite dans des comportements</p>	<p>nombre de formations nombres de participants différents</p>	<p>Les journées de formation sont actuellement en cours. Elles ont débuté aux vacances de la Toussaint et se poursuivent sur les vacances de fin d'année et sur janvier.</p> <p>Les actions de sensibilisation ont débuté cet été avec l'association des Paralysés de France (APF – France Handicap) pour le Handicap, et avec la diffusion</p>	<p>Action sensibilisation au Handicap : 30 adultes et 20 enfants, issus du quartier des Courtilleraies.</p> <p>Journées de formation : groupe de 10 personnes, uniquement des femmes.</p>

		quotidiens « les poser » ; temps décalé dans lequel chacun trouve des réponses / ressources aux questions trouvées ; réalisation commune (œuvre collective) et repas participatif. Organisation de journées de sensibilisation sur des thématiques déterminées en fonction de problématiques repérées ou d'actualité, comme le handicap (parcours fauteuils roulant / de chien guide etc.)		d'un film sur ce sujet « de toutes nos forces » et vont se poursuivre en 2019 avec des projets réguliers sur chaque vacance scolaire et avec en septembre une journée de sensibilisation au Handicap.	
	CONTRIBUTIONS COLLECTIVES				
ENFANCE	CLAS PRIMAIRES	Action destinée aux élèves du	Nombre d'enfants et de	En ce qui concerne les	99 enfants inscrits

	<p>primaire qui éprouvent des difficultés pour les apprentissages scolaires. Les enfants sont accueillis et bénéficient d'une aide à l'apprentissage des leçons et un accompagnement méthodologique. Des ateliers éducatifs sont ensuite mis en place pour renforcer les apprentissages autour d'activités culturelles et ludiques (jeux de société, danse, chant, informatique, scientifique...)</p>	<p>jeunes inscrits Taux d'assiduité et d'absentéisme Taux de participation des familles aux réunions et entretiens organisés par les intervenants et le responsable du CLAS</p>	<p>effectifs ils proviennent de l'ensemble des établissements scolaires de la ville et sont équilibrés entre garçons et filles, sur les 6 écoles élémentaires seulement 2 ne sont pas touchées par le dispositif.</p> <p>Les difficultés scolaires ne sont pas liées au fait d'être un garçon ou une fille l'orientation reste donc aléatoire et ne prend pas en compte ce critère.</p>	<p>48 filles 51 garçons , CP: 32 enfants: 14 filles - 18 garçons CE1: 14 enfants : 6 filles - 8 garçons CE2: 5 filles - 12 garçons CMI: 14 enfants: 11 filles - 3 garçons CM2: 21 enfants :12 filles - 9 garçons ULIS: 1 garçon</p> <p>Sur 22 parents rencontrés à la réunion d'informations: 17 femmes et 5 hommes</p>
CLAS COLLEGES/LYCEE	<p>Destiné aux élèves qui éprouvent des difficultés pour les apprentissages scolaires. Les</p>	<p>Nombre d'enfants et de jeunes inscrits</p>	<p>Pour le secondaire, certains jeunes sont très assidus, d'autres non. Nous avons décidé d'envoyer</p>	<p>36 enfants inscrits 17 filles 19 garçons 13 6ème: 6 filles - 7 garçons 8 5ème: 3 filles -</p>

		jeunes sont accueillis et bénéficient d'une aide à l'apprentissage des leçons et un accompagnement méthodologique.		un courrier aux familles chaque trimestre pour les informer des présences réelles des familles. Autant les familles se déplacent pour le primaire, autant pour le secondaire, il est plus difficile de les toucher. Lorsque tous les cycles étaient rassemblés au même endroit, l'équipe pouvait agir sur tous les niveaux. On avait également davantage de 6ème, que cette année.	5 garçons 13 4ème: 7 filles - 6 garçons 0 3ème 2 secondes: 1 fille et 1 garçon
ANIMATION ENFANCE	Accueil de loisir sans hébergement, ouvert les mercredis et les vacances scolaires en demi-journée sans repas, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à	Le nombre d'enfants différents fréquentant l'accueil de loisirs Les effectifs enfants par période et par tranche d'âge Le nombre	Nous avons organisé un temps de révision de brevet en Avril : peu de jeunes y ont participé malgré que l'information avait été diffusé au plus grand nombre (pas uniquement	285 enfants inscrits 135 filles : 43 6ans, 21 7 ans, 29 8 ans, 24 ans, 9 10 ans, 9 11 ans 150 garçons: 33 6 ans, 22 7 ans, 34 8 ans, 34 9	

		18h00	d'enfants participant aux projets collectifs Le nombre de familles présentes dans les actions collectives Le nombre d'animations collectives menées Le nombre de partenaires impliqués	ceux inscrits au CLAS).	ans, 23 10 ans, 9 11 ans.
	ACTIONS PREVENTION				
ADULTES	PERMANENCES ACCES AUX DROITS	Accompagner individuellement les personnes vers l'autonomie sociale, les aider à devenir autonomes face à la complexité du système juridique, leur permettre de connaître leurs droits et leurs devoirs. Garantir la	Nombre de personnes touchées par action et sur l'ensemble du projet	en rencontrant ces professionnels lors de leurs permanences, les habitants du Mée ont une meilleure compréhension de leurs droits et de leurs devoirs et une meilleure connaissance des procédures administratives. Ils savent où trouver l'information et s'en saisir.	Permanence CIDFF : 104 femmes, 35 hommes et 3 couples. Ecrivain Public : 132 femmes et 76 hommes, 226 courriers. Médiation sociale et individuelle : 111 hommes et 230 femmes dont 61

		<p>reconnaissance et le respect des droits des consommateurs.</p>		<p>Le nombre de personnes reçues et de demandes traitées montrent que ces permanences sont indispensables. Ces actions permettent aux habitants d'être plus, voir même complètement, autonomes. Les relations entre les habitants et les institutions sont facilitées. La communication et la compréhension se font plus facilement. Ces actions sont indispensables pour les habitants de la Commune. Au vu du nombre de personnes reçues, on peut en conclure que ces permanences sont repérées et bien identifiées par la population. Même si nous touchons</p>	<p>nouvelles familles. Info Dette : 18 hommes et 13 femmes PIMMS : 37 permanences tenues ce qui a permis de traiter 359 demandes traitées. 73 personnes reçues dont 53% de femmes. Permanence Santé : 35 femmes et 8 hommes. UFC Que choisir : 12 séances en 2018 - 12 femmes et 15 hommes reçus</p>
--	--	---	--	--	--

				<p>principalement le quartier des Courtilleraies, zone influence, on constate que les familles des autres quartiers se déplacent en fonction de leur besoin. Ces permanences sont nécessaires pour maintenir l'accès aux droits des personnes.</p>	
--	--	--	--	--	--

ASL	<p>Ateliers pratiques encadrés par des bénévoles. Des groupes sont constitués soit en fonction du niveau des personnes ou en fonction de leurs préoccupations. L'équipe propose des modules de découverte, d'exploration et / ou d'appropriation. La communication orale et écrite est orientée autour des modalités et des démarches administratives en lien avec les institutions françaises et avec leur vie quotidienne.</p>	Le nombre de participants aux ateliers	<p>De plus en plus de personnes souhaitent s'inscrire. Les participants ont gagné en assurance : en fréquentant les permanences sociales mais ont aussi acquis de l'autonomie : elles osent entreprendre des démarches seules. Les changements apportés au dispositif font qu'il répond au besoin de la population migrante de la commune. Elle permet au public ne maîtrisant pas la langue française, d'avoir un lieu d'apprentissage sur le territoire qui est aussi lieu d'exercice et d'expérimentation.</p>	<p>140 personnes différentes d'inscrites sur toute l'année.</p> <p>104 présentes sur le cycle 1 (janvier à juin) = 69 femmes et 35 hommes</p> <p>96 présentes sur le cycle 2 (septembre à décembre) = 63 femmes et 34 hommes</p>
ATELIERS INFORMATIQUES	Possibilité d'utiliser la salle	Nombre de demandes	Peu de personnes s'en saisissent	135 demandes ont été traitées :

		<p>informatique pour y effectuer ses démarches administratives en ligne (attestation CAF, déclaration trimestrielle, Pôle Emploi, rendez Préfecture etc.). Un professionnel est présent pour accompagner les familles sur l'utilisation des différents sites. L'équipe répond aussi régulièrement aux demandes ponctuelles des personnes en facilitant l'accès à la salle informatique (libre accès) ou en imprimant les documents à l'accueil.</p>	traitées	<p>pour faire les démarches seules et ce pour deux raisons principales : elles utilisent les rendez-vous individuels pour effectuer leurs démarches et elles ne savent pas utiliser l'outil informatique et ont peur de ne pas réussir. Elles sont plus rassurées quand un professionnel les accompagne.</p>	<p>parmi elles, on retrouve les impressions d'attestations de paiement CAF (65) et Pôle Emploi (15) ainsi que la mise à jour des ces derniers à faire sur informatique si on veut que le dossier soit traité rapidement. Les demandes de rendez-vous auprès de la Préfecture pour les renouvellements de titre de séjour (7).</p>
	<p>PETIT DEJEUNERS PARTENAIRES</p>	<p>Il s'agit d'un temps d'échange convivial permettant aux</p>			

		différents partenaires de se connaître et ainsi d'humaniser les relations pour une meilleure prise en charge des familles Méennes.			
--	--	--	--	--	--

4.6. Éducation-Enfance

Présentation du service :

Le Service Éducation-Enfance est composé de 2 Secteurs d'activités :

- Secteur Scolaire
- Secteur Périscolaire

Le Secteur Scolaire ;

- Procède à l'accueil et l'inscription des enfants à l'école de la Petite Section de Maternelle au CM2.
- Organise les Conseils d'écoles
- Gère le personnel ATSEM
- Est l'interface privilégiée des directeurs/trices d'écoles
- Est l'interface privilégiée des parents d'élèves
- Travaille avec l'ensemble des Services répondant aux problématiques rencontrées par les écoles (Techniques, Entretien, Sécurité...)

Le Secteur Périscolaire ;

- Procède à l'organisation de tous les temps d'accueils des enfants en dehors du temps scolaire (garderies, pause méridienne, études, accueils de loisirs).
- Gère le personnel d'animation

Action du service en 2018 :

Le Service Éducation s'est inscrit dans différents projets transversaux tels que :

- Semaine du Développement Durable
- Projet Propreté
- Journée du Petit Méen
- Actions intergénérationnelles auprès des résidences ARPAVIE et la Ferme
- Ani'Mée l'été
- Forum Information Jeunesse
- Semaine de la Paix
- Forum Numérique avec le réseau CANOPé
- Téléthon

Éléments quantitatifs :

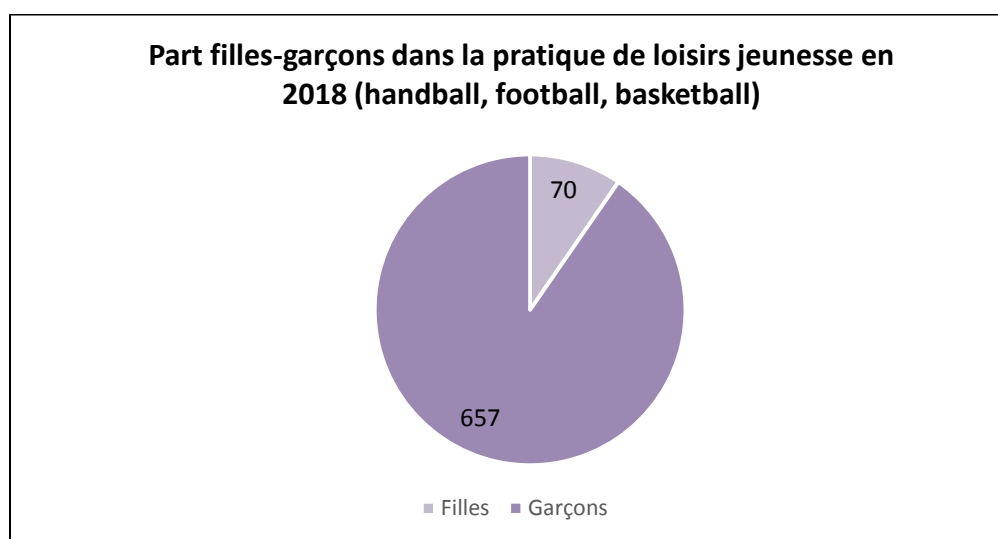
6 agents administratifs dont 3 femmes et 3 hommes (soit parité parfaite).

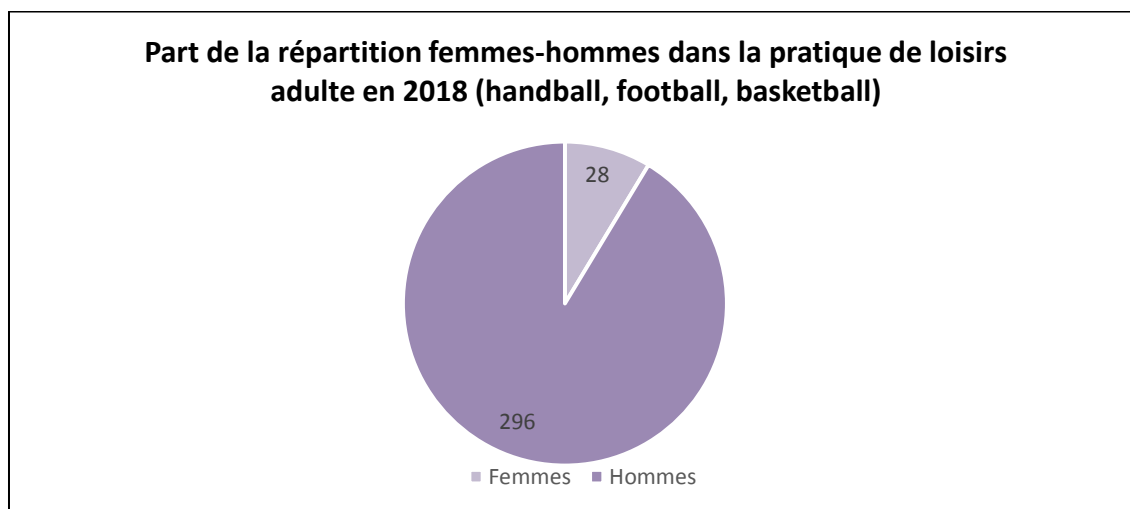
32 ATSEM dont 32 femmes.

102 agents d'animation dont 75 femmes et 27 hommes, (soit 74% versus 26%).

3133 élèves inscrits dans les écoles Méennes (pas de répartition filles-garçon possible).

4.7. Service des Sports





4.8. Santé, prévention et lutte contre les violences faites aux femmes⁴

Violences conjugales

Solidarité Femmes – Le Relais 77

L'Association Solidarité Femmes – Le Relais 77 a pour objet de lutter contre les violences faites aux femmes en particulier les violences conjugales et de favoriser la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle mène des actions d'accueil, d'accompagnement, d'hébergement et d'insertion en direction des femmes et des enfants victimes de violence conjugale et d'accompagnement social lié au logement pour tout ménage en difficulté.

L'Association est reconnue référente Violence Conjugale pour la moitié sud du département de Seine et Marne et gère 2 établissements :

- Le Relais de Sénart à Vert Saint Denis
- Maison des Femmes – Le Relais à Montereau

Sur les deux établissements :

- 563 écoutes téléphoniques « violences conjugales » ;
- 940 entretiens, soit 451 femmes et 829 enfants ;

⁴ Source : https://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/Lettre_ONVF_8_-_Violences_faites_aux_femmes_principales_donnees_-_nov15.pdf ; Analyse des besoins sociaux 2017, Centre social « Yves Agostini » (2018)

- 152 femmes et 154 enfants ont pu bénéficier des accueils de jour ;
- 200 Femmes et 247 enfants hébergés à l'hôtel ;
- 186 places d'hébergement au total qui ont permis d'héberger 154 femmes et 205 enfants ;
- La moyenne de séjour en insertion par famille sortie est de 11 mois ;
- Le taux d'occupation est de 97.7%

4.9. Service Logement et demandes en logements sociaux

En 2016, d'après le Système National d'Enregistrement, la ville du Mée-sur-Seine est la seconde commune de l'agglomération en nombre, derrière celle de Melun, qui figure en 1er choix de la localisation souhaitée dans les nouvelles demandes créées (15,8% des 1 641 créations comportant en 1er choix de localisation des villes de l'agglomération melunaise).

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL DU 01/01/2018 AU 31/12/2018 DONT LES SOUHAITS MENTIONNENT LA VILLE DE LE MEE SUR SEINE

	Dépôt de la 1ère demande de logement social souhaitant la ville de LE MEE SUR SEINE		Renouvellement de la demande de logement social souhaitant la ville de LE MEE SUR SEINE		Total des demandes traitées souhaitant la ville de LE MEE SUR SEINE	
	En nombre	Proportion / total des 1ère demandes	En nombre	Proportion / total des renouvellements	En nombre	Proportion / total des demandes
Le demandeur est une femme (quel que soit la composition familiale)	789	46%	777	41%	1566	43%
Total des demandes	1718		1894		3612	

**ATTRIBUTIONS DES LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA VILLE DE LE MEE SUR SEINE
DU 01/01/2018 AU 31/12/2018⁵**

	Demandeur résidant au Mée sur Seine		Demandeurs résidant dans l'agglomération melunaise (hormis Le Mée)		Demandeurs résidant hors agglomération melunaise		Total des demandes satisfaites au Mée sur Seine	
	En nombre	Proportion / total des demandes	En nombre	Proportion / total des demandes	En nombre	Proportion / total des demandes	En nombre	Proportion / total des demandes
Demande satisfaite dont le demandeur est une femme (quel que soit la composition familiale)	54	24%	28	12%	37	16%	119	52%
Total des demandes satisfaites au Mée sur Seine	102	45%	58	25%	69	30%	229	100%

4.10. Service Cap sur Emploi

Le service « Cap sur l'Emploi » a pour mission de mettre en relation les demandeurs d'emploi de la ville du Mée-sur-Seine avec les acteurs économiques locaux.

En 2016, ce service a accueilli 225 personnes en recherche d'emploi ou de formation (156 femmes et 69 hommes), dont 188 personnes issues des quartiers prioritaires, soit 83,56 %.

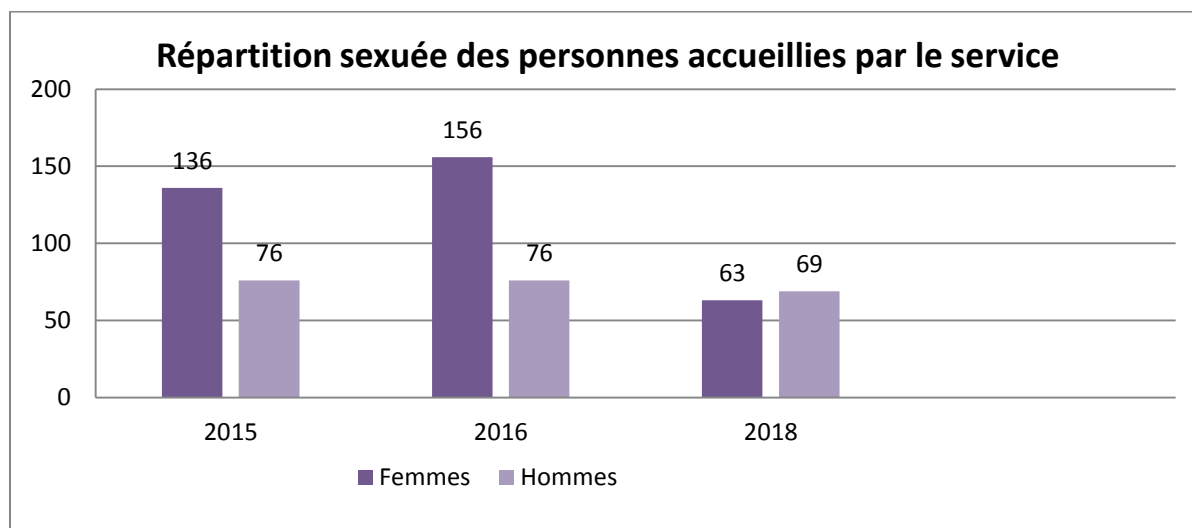
Il a permis de mettre à l'emploi 115 personnes :

- CDD/ Contrat d'intérim : 115 personnes

⁵ Base de données exploitées : SNE (Système National d'Enregistrement)

Avertissement pour les attributions réalisées entre le 01/01/2018 et le 31/12/2018 : Les données concernant les attributions sont issues des formulaires renseignés par les demandeurs lors du dépôt de leur demande (mis à jour pour passage en CAL) et des informations transmises aux bailleurs sociaux par les réservataires au moment de l'attribution. Leur fiabilité est donc liée à la qualité des informations transmises par les demandeurs, les réservataires et les bailleurs.

- Emploi d'avenir : 3 personnes
- CDI : 6 personnes
- Stage : 1 personne (les stages ne sont pas considérés comme une mise à l'emploi).



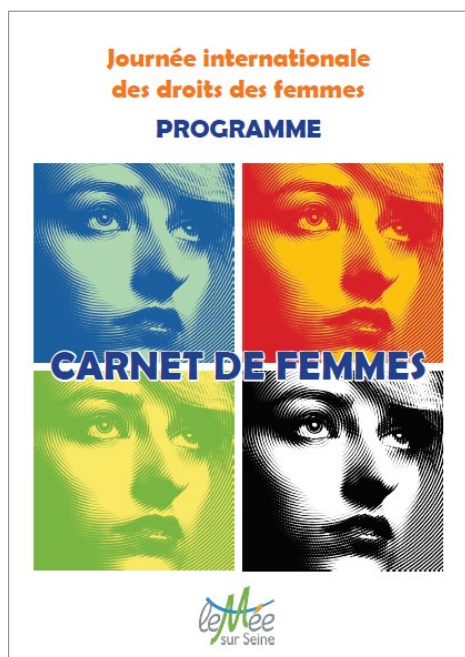
5. Autres actions déjà existantes

La collectivité a mis en place une **page dédiée à l'égalité femmes-hommes**, sur le site Internet de la Ville. Cette page fera référence aux événements organisés par la municipalité sur la thématique (tels « Carnet de femmes », manifestation qui se tient sur une semaine, à l'approche de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Initiée en 2017, cette manifestation rend hommage aux femmes à travers de projection de films, d'échanges-débat sur le sujet etc.).

Manifestation « Carnet de femmes » 2018

Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes, la Ville a souhaité réaffirmer son engagement pour la cause des femmes, en reconduisant la manifestation « Carnet de Femmes ».

Du 6 au 16 mars 2018, de nombreuses actions ont été proposées à la population : diffusions de films, rencontres et échanges sur l'égalité homme/femme ; expositions de peintures de femmes et de photos ; mise en place d'espaces éphémères à destination des méennes (café tricot, conseils mode, esthétique, coiffure).



L'événement phare qui avait marqué toute la manifestation « Carnet de femmes » a été le spectacle de danse-jazz gratuit, offert aux méens : « Une femme, des femmes », réalisé par Fabienne ZANATTI et proposé par le Conservatoire du Mée-sur-Seine. Cela a attiré plus de 500 méens.

À l'issue du spectacle, la Municipalité a souhaité mettre en lumière quelques méennes investies sur le territoire, en les invitant sur scène et en leur offrant un bouquet de roses.

De plus, soucieuse d'améliorer la prise en compte de cette question au sein de la mairie, l'élu en charge des ressources humaines est également **référent « égalité professionnelles femmes-hommes »**.